

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.
 6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
 4 — 32 — — Express.
 4 — 1 — — matin, Express-Poste.
 10 — 28 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
 8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
 9 heures 50 minut. matin, Express.
 11 — 51 — — Omnibus.
 6 — 6 — — soir, Omnibus.
 9 — 23 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
 7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles de l'Inde, que résumant d'une manière complète nos nombreuses dépêches, ne doivent pas faire perdre de vue ce qui se passe du côté des Principautés. Tout semble y prendre une nouvelle tournure et y solliciter l'attention particulière de notre gouvernement. Il paraît, en effet, d'après des correspondances particulières transmises de St-Petersbourg, que le gouvernement russe s'est un peu effrayé de quelques démonstrations qui ont eu lieu récemment à Bucharest, à la suite du triomphe du parti unioniste.

Il est arrivé, nous dit-on, des rapports d'un ministre russe à Constantinople, qui témoignent d'un changement de vues dans la question de l'union des Principautés. M. de Bouteneff, qui reçoit les informations les plus exactes de ces provinces, exprimerait son regret de la tournure que l'affaire de l'union a prise en dernier lieu par suite du mélange des éléments révolutionnaires qui excitent l'agitation en vue de leurs buts subversifs et la font tourner à leur profit. La circonstance qu'on est allé jusqu'à comprendre la Serbie dans les tendances unionistes, et que l'on a comploté un attentat contre le prince pour arriver à ce but, a beaucoup contribué à désabuser M. de Bouteneff, et ses rapports n'ont pu manquer de produire une profonde impression sur le cabinet russe. Il est à peu près certain, ajoute-t-on, que le prince Gortschakoff fera connaître par une note spéciale aux cours représentées au Congrès de Paris, les vues du ministère de Saint-Petersbourg sur la question des Principautés.

A Berlin, on semble aussi se confirmer dans une opinion plus favorable à la Porte-Ottomane. « La question de l'union, nous écrit-on de cette capitale, paraît approcher de sa solution. On attend ici très-prochainement une note russe dans laquelle la Russie annonce qu'elle renonce à l'union. La nomina-

tion de Reschid-Pacha comme grand-vizir, prouve que la Porte est sûre de son affaire. »

On voit que l'Autriche emploie tous les moyens pour donner quelque crédit à ses manœuvres; et il ne faut pas se dissimuler qu'elle a fait preuve d'une certaine habileté en usant, en abusant peut-être des discours, réellement regrettables, que certains boyards roumains ont prononcés à l'étourdie, au milieu des premières fumées d'orgueil causées par un éclatant triomphe. Cependant il ne faut pas se hâter de conclure que l'opinion contraire à l'union sérieuse, paisible, fondée sur les principes d'ordre et de modération que désire la France, ait gagné tant de terrain que nos correspondants étrangers le pensent. Si l'esprit de révolution s'est fait jour, par impossible, à Bucharest, il sera aussi énergiquement repoussé par le cabinet de Paris que par ceux de Saint-Petersbourg et de Vienne; mais cette œuvre de préservation accomplie, on n'en fera que mieux prévaloir les idées de justice qui peuvent seules préserver les populations paisibles et honnêtes des Principautés, des incitations perverses de quelques brouillons, lesquels, désavoués par toutes les grandes puissances, rentreront aussitôt dans l'ombre. — Havas.

Les dernières nouvelles de New-York, annonçant que la crise commerciale est à son comble aux Etats-Unis, ne sont pas de nature à faire cesser l'ardente polémique soulevée depuis quelques jours, parmi nous, à propos de la situation du marché monétaire. Aussi faut-il s'attendre à ce que des projets financiers de toute nature, soient remis en lumière par les esprits actifs en quête d'innovations ou plutôt de résurrections. La parole, ainsi que cela se pratique en pareille occurrence, appartiendra surtout aux opinions les plus extrêmes, et les hommes de bon sens auront à coup-sûr grand-peine à démêler le meilleur remède à choisir pour faire disparaître le mal.

Des négociants du Havre viennent de soumet-

tre à la signature du commerce de cette ville, une pétition adressée à l'Empereur et ayant pour but d'établir que la sortie du numéraire de France ne sera point empêchée par l'élévation graduelle du taux de l'escompte, mais par un décret interdisant à la Banque de France « pendant une période déterminée » de payer en espèces et ordonnant « pour le même laps de temps » le cours légal de ses billets. Les auteurs de la pétition ajoutent que l'élévation du taux de l'escompte a eu pour résultat immédiat de paralyser les affaires sur la place du Havre de même que dans les grands centres financiers et qu'il ne faut pas attendre que l'encaisse métallique de la Banque de France soit plus largement entamée avant de réaliser l'énergique mesure qui est sollicitée.

Une autre opinion, défendue par quelques commerçants et qui a le *Siccle* pour principal organe, penche pour la création d'un grand nombre de billets de Banque d'une faible coupure, de cinquante francs, par exemple.

Enfin la Chambre de commerce de Paris se propose de réclamer ainsi qu'on l'a déjà dit, au Gouvernement, que le taux de l'intérêt commercial soit mis en rapport avec le taux de l'escompte de la Banque.

Nous laissons de côté, bien entendu, tous les autres projets individuels auxquels nous faisons allusion en commençant et qui n'ont pour origine de même que pour base que de simples élucubrations individuelles. Nous n'avons voulu citer que les trois principaux, afin de faire juger par leur juxtaposition de la diversité des aspirations les plus sérieuses. Maintenant, que doit-il advenir de toutes ces compétitions? personne ne saurait même sans témérité le pressentir. Ce que nous savons cependant, c'est que l'imagination ajoute beaucoup au mal et que le gouvernement, parfaitement placé pour être le meilleur appréciateur de la difficulté, saura trouver le meilleur moyen de remédier à l'état des choses. — Havas.

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

(Suite.)

PREMIÈRE PARTIE. — MILAN.

I.

Tout Milan était en fête; dès le matin les boutiques s'étaient fermées; les maisons avaient été pavées de drapeaux; le peuple fourmillait dans la rue, et les fenêtres regorgeaient de jolies femmes qui s'étaient parées ce jour-là de leurs plus brillantes toilettes.

Sur cette place qui avait vu tomber la tête de la duchesse Béatrix s'élevait d'un côté un arc de triomphe colossal, tout éclatant de fleurs et de verdure, et de l'autre une estrade magnifiquement décorée de draperies pourpre et or. Cette estrade était réservée au duc Visconti, qui l'occupait avec sa famille et les personnages les plus éminents de sa cour. Elle était gardée par quatre compagnies de soldats suisses qui maintenaient le peuple à une certaine distance.

Tous ces préparatifs avaient pour but de fêter l'entrée à Milan du comte Francesco de Carmagnola qui, depuis trois ans à peine que Philippe Visconti l'avait élevé, de simple soldat qu'il était, à la position de capitaine d'abord, puis de général en chef de ses armées, lui avait conquis plus de villes et gagné plus de batailles que n'avaient fait en dix ans, tous ceux qui l'avaient précédé. Ses talents militaires qui, depuis le jour où il avait pu les mettre en évidence, n'avaient jamais regu l'affront d'un échec, l'habileté politique dont il avait fait preuve

dans certains cas où il s'était vu contraint de substituer la diplomatie à la puissance des armes, avaient fait tout-à-coup d'un condottieri, obscur et inconnu la veille, l'homme le plus remarquable de l'Italie. Dès le début de sa carrière, il avait eu à combattre les plus illustres capitaines de cette époque, les Braccio, les Pandolfo Malatesti, les Palavicini, les Sforza, tous hommes qui joignaient aux plus hautes capacités cette expérience et cette habitude qui, dans le métier de la guerre, peuvent tenir lieu des plus grandes qualités, et tous ces hommes supérieurs avaient vu la victoire, jusque-là si fidèle à leurs drapeaux, passer sous ceux de Carmagnola. Grâce à lui, le duc Visconti se trouvait à cette heure le souverain le plus redoutable et le plus puissant de l'Italie. Gènes avait perdu sa liberté; Gènes, si renommée pour son orgueil, avait vu s'asseoir sur le fauteuil de ses glorieux chefs Carmagnola lui-même, investi par le duc de Milan du titre et des fonctions de doge. Venise elle-même, Venise si riche et si forte, envisageait avec effroi les éventualités d'une lutte que l'ambition de Visconti laissait trop clairement présager, et dont les conséquences devenaient singulièrement redoutables avec un adversaire tel que Carmagnola.

Nul, à Milan, n'avait encore vu ce fameux capitaine, qui avait été distingué au siège de Monza par le duc Visconti, et dont le nom, objet d'effroi pour les uns, d'admiration pour les autres, retentissait aujourd'hui par toute l'Italie. Ceux-ci affirmaient qu'il était sorti des derniers rangs du peuple, ceux-là prétendaient au contraire que la supériorité de son esprit, la variété de ses connaissances, la distinction de son caractère,

étaient les signes certains d'une haute origine. Bref, tout était mystère et incertitude sur son compte, ce qui ne faisait qu'accroître la curiosité dont il était l'objet, parmi les femmes surtout, car il était un point sur lequel tous les renseignements se réunissaient avec un merveilleux accord, c'est qu'il était jeune et beau cavalier.

En attendant le triomphateur, la foule qui envahissait la place du Palais trompait son impatience par des lazzi et des épigrammes dont les courtisans du duc faisaient tous les frais; des éclats de rire accueillait chaque trait et excitaient la verve des railleurs; un homme surtout, parmi cette plèbe insolente et frondeuse, se distinguait par la connaissance approfondie qu'il montrait de la cour de Visconti, connaissance dont on avait lieu de s'étonner quand on considérait ses vêtements flétris et souillés, sa figure hâve, bronzée, étirée par la misère et la débauche, marquée de ce cachet éclatant que chaque vice empreint sur le physique à mesure qu'il pénètre dans l'âme. Cet individu était petit et mince; mais sous sa frêle corpulence, on devinait une nature souple et une grande force musculaire; sa physionomie annonçait la ruse, mais cette ruse du tigre dont la cruauté est à la fois le but et le mobile.

A quelques pas se tenait un personnage qui contrastait d'une manière frappante avec son équivoque voisin; il était grand, bien fait, l'expression fière et hautaine de sa physionomie trahissait, plus encore que la richesse de ses vêtements, la distance qui le séparait de cette classe du peuple à laquelle il se trouvait mêlé. Quoique bien jeune encore, car il paraissait avoir dix-huit ans à

On lit dans l'agence Havas :

Nous avons raison de penser que les projets financiers mis au jour par suite de la crise monétaire qui existe aux Etats-Unis et en Angleterre, devaient être accueillis avec circonspection, et que le mal n'était pas assez grand, en France, pour qu'on eût recours à des moyens extrêmes. De ce nombre se trouve particulièrement le projet consistant à rétablir le cours forcé des billets de Banque. Cette mesure, si nous en croyons des renseignements que nous sommes autorisés à considérer comme positifs, est complètement repoussée par le gouvernement de l'Empereur, qui la considérerait, non-seulement comme inopportune, mais comme inefficace en principe.

La tranquillité règne toujours dans la grande Kabylie. Quelques touristes, venus à Alger pour assister à nos fêtes hippiques, et voulant mettre à profit le retard qu'elles ont éprouvé cette année, ont eu l'heureuse idée d'aller visiter notre nouvelle conquête. Tous s'accordent à dire qu'on ne peut trouver nulle part plus de sécurité que chez les Beni-Raten, et que cette tribu, autrefois si hostile, paraît animée aujourd'hui des meilleures et des plus pacifiques intentions.

Mais ce qu'ils ont admiré surtout, c'est la grandeur des travaux entrepris et la rapidité avec laquelle ils ont été poussés. La route ouverte par nos soldats se maintient en bon état, et, quant à Fort-Napoléon, c'est déjà une ville qui offre quelques ressources aux voyageurs et des logements confortables à la forte garnison qui doit l'occuper.

Ville militaire, ville civile, tout marche de front ; l'eau arrive de toutes parts ; des jardins nouvellement créés fournissent déjà quelques légumes, et le marché, qui se tenait anciennement à l'endroit où s'élevaient nos constructions, a pris une extension considérable et est devenu le centre d'importantes transactions.

Quoique tous ces travaux aient été conçus et exécutés pour ainsi dire spontanément, on peut dire que rien n'a été oublié. Tous les services sont parfaitement pourvus. Le temps n'a pas permis encore de construire l'église, mais l'emplacement a été réservé, et le moment n'est pas éloigné où l'on verra planer, au-dessus des montagnes kabyles, la croix, emblème de paix et de civilisation.

(*Moniteur algérien.*)

EXTÉRIEUR.

AFFAIRES DES INDES.

La nouvelle de la prise de Delhi arrive de divers côtés. On remarquera seulement que la dépêche du consul général de France en Egypte, que nous empruntons au *Moniteur*, indique la date du 14 septembre, ainsi que la dépêche de Marseille, mais il résulte des dépêches de Londres, que la première attaque a eu lieu le 14, et que ce n'est que le 20 que la ville a été prise.

Le consul général de France en Egypte à S. Exc. le ministre des affaires étrangères.

Alexandrie, 17 octobre. — La place de Delhi a été emportée d'assaut le 14 septembre. Les troupes anglaises n'ont rencontré de résistance sérieuse qu'à la porte de Caboul. Les pertes ont été considérables de part et d'autre.

Marseille, 26 octobre. — On apprend par voie d'Alexandrie que la ville de Delhi a été prise le 14 septembre, après une résistance désespérée, par les troupes des généraux Havelock et Outram.

Les Anglais ont perdu beaucoup de monde. Avant l'assaut, les insurgés ont pu faire sortir de la ville leurs femmes et leurs enfants.

Les insurgés interceptent maintenant les communications avec Delhi. Cette ville se trouvant dépourvue de vivres, la position des Anglais est devenue très-critique. — Havas.

Marseille, 26 octobre. — Les nouvelles de Calcutta, du 24 septembre, confirment la nouvelle de la prise de Delhi, avec des pertes considérables pour les Anglais. Le roi de Delhi s'est échappé.

Ces nouvelles ne sont pas encore publiées, mais elles ont été reçues par les autorités anglaises.

Tout le royaume d'Oude est en armes.

Le pays d'Assam, limitrophe de la Chine, s'est aussi insurgé. Les tribus des Santhals, à trente lieues de Calcutta, expulsent les employés anglais.

Depuis l'arrivée des renforts, Calcutta est calme, cependant on y a désarmé même des Européens.

L'opposition contre l'administration de la compagnie des Indes augmente, et il circule des protestations à ce sujet. Le vœu général est pour le gouvernement direct. Le journal l'*Hurkaru* a été menacé de suppression.

Le riz a atteint un prix exorbitant. La population demande que l'exportation de cette denrée soit limitée.

Le papier de la Compagnie perd 37 p. %.

Londres, 28 octobre. — Voici les nouvelles officielles de Calcutta du 25 septembre.

L'assaut contre Delhi a commencé le 14 septembre.

Les assiégés ont quitté la ville avec la famille royale, en traversant le pont.

Lucknow résistait encore le 16 septembre. Les généraux Outram et Havelock ont passé le Gange le 19 septembre. Des conspirations ont été découvertes à Assam. Patna a été pillé par les insurgés.

Les transports *Sans-Pareil*, *Shannon*, *Pearl*, *Belleisle*, *Penelope* et *Himalaya* sont arrivés à Calcutta.

Aucune nouvelle importante de Chine.

Le *Times* croit que la crise financière, qui s'est manifestée par suite de la suspension des paiements des banques américaines, est conjurée.

Marseille, 28 octobre. — Bombay, 3 octobre. — L'assaut de Delhi a commencé le 14 septembre par une canonnade terrible des deux côtés. Bientôt trois portes de la ville ont été enfoncées, et des combats se sont engagés dans les rues. La prise de la ville

n'a été achevée que le 20 ; mais le roi de Delhi et la plupart des habitants ainsi que le gros de l'armée insurgée sont sortis. Le *Bombay-Times* reconnaît que la perte des Anglais a été de 40 officiers et de 600 soldats morts et blessés. Les lettres arrivées de Madras ajoutent que les provisions manquent aux troupes de Delhi. Le roi des révoltés est campé à six milles de distance de Delhi, et le général Wilson réduit à ses propres forces ; car la présence du général Havelock à Delhi n'est pas confirmée. Ce dernier a passé le Gange le 19, marchant sur Lucknow et comptant amener, seulement après avoir dégagé cette ville, des renforts à Delhi, si les masses armées du royaume d'Oude ne lui ferment pas la route. Le 21^e régiment de Bombay a été désarmé à Kurrachee pour complot. 18 des révoltés ont été exécutés. Le reste a été déporté.

Le Panjab est tranquille. La province de Behar est désorganisée. Les insurgés ont pillé Gya. Le général Campbell a envoyé cinq mille Anglais contre eux. — Havas.

PORTUGAL. — Correspondance particulière du *Moniteur* :

« Lisbonne, 17 octobre. — La fièvre jaune continue d'exercer ses ravages dans notre ville, en frappant indistinctement toutes les classes de la population. Les derniers bulletins portent, par jour, de 230 à 250 cas, et de 60 à 80 décès. On compte jusqu'ici parmi les victimes, beaucoup de noms connus, ainsi que 4 médecins et 10 ecclésiastiques. Une grande partie des habitants se retire dans les environs de Lisbonne. Le roi Dom Pedro s'efforce de rassurer les esprits par sa présence continuelle dans sa capitale et par ses fréquentes visites dans les hôpitaux. Mais la panique augmente chaque jour d'autant plus que les conseils de la presse engagent la population à s'éloigner de Lisbonne. Il en résulte une stagnation complète dans le commerce. Toute préoccupation politique a également disparu devant ce triste état de choses. »

RUSSIE. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* du 6/18 octobre, publie l'avis-officiel suivant, relatif au commerce maritime de la côte orientale de la mer Noire, et dont une dépêche télégraphique a fait connaître les principales dispositions :

« Depuis le rétablissement de la paix, quelques doutes ont pu s'élever relativement à la navigation et au commerce des nations étrangères dans la mer Noire. C'est donc pour faire cesser toute incertitude à cet égard, que le gouvernement impérial croit devoir porter ce qui suit à la connaissance du public et surtout du commerce étranger.

» Ainsi que le traité de Paris l'a solennellement proclamé, les eaux et les ports de la mer Noire sont ouverts à la marine marchande de toutes les nations. Libre de toute entrave, le commerce dans les ports et dans les eaux de la mer Noire n'est assujéti qu'à des règlements de santé, de douane, de police, conçus dans un esprit favorable au développement des transactions commerciales.

» Telles sont les dispositions expresses du traité de Paris. Le gouvernement impérial a l'intention

peine, l'habitude la réflexion se lisait sur ses traits d'une beauté mâle et d'une grande distinction.

Une plume rouge qui retombait sur son épaule contribuait encore à attirer l'attention de son côté.

Il s'était placé derrière un des piliers de l'arc de triomphe qui s'élevait entre lui et l'estrade où trônaient Visconti et sa cour ; de temps à autre, il se penchait pour jeter un regard vers ce point, mais avec précaution et comme s'il eut redouté d'être aperçu lui-même par ceux qu'il examinait. Les lazzis du peuple n'avaient point le pouvoir d'amener le moindre sourire sur ses lèvres, mais il écoutait avec un intérêt visible tout ce qui se disait sur le duc et sur ceux qui l'entouraient ; parfois même il daignait adresser une question à l'homme qui paraissait connaître si parfaitement la cour du duc, question à laquelle celui-ci, flatté de se voir interrogé par un tel personnage, s'empressait de répondre avec force détails.

— Ainsi, dit l'homme à la plume rouge, ce seigneur dont la mise est si négligée, qui porte la toque enfoncée sur les yeux et dont on ne voit guère que le pourpoint, vous dites que c'est le duc Visconti ? — C'est le duc Visconti, oui, Signor ; aussi vrai que je suis le soldat Gabrino et que vous avez l'air d'un vaillant capitaine. Mais Votre Seigneurie n'est donc pas au service de notre honoré duc ? — Non, je suis étranger. Et pourquoi le duc Visconti, au lieu de se placer au premier rang, de manière à être vu de tout son peuple, se tient-il obstinément caché parmi ses courtisans, comme s'il craignait de se montrer au grand jour ? — Vous répondez-vous même à votre question, Signor, c'est parce qu'il craint de se montrer

au grand jour. — En vérité ? mais quel motif... — Que voulez-vous, Signor ? l'homme n'est point parfait. Si la nature a donné en partage à notre honoré duc la loyauté, la douceur et la mensuetude qui lui gagnent tous les cœurs, comme la fidèle renommée vous l'aura sans doute appris, elle l'a traité d'un façon cruelle quant aux qualités extérieures. — Et qu'importe ! le duc est-il une femme pour tant s'inquiéter de son visage ? — C'est que ce visage, voyez-vous, peu de gens ont pu le voir sans trahir un sentiment de dégoût dont il est impossible de se défendre à son aspect ; le duc n'ignore pas l'effet qu'il produit, et il y est si sensible, qu'on est assuré d'obtenir sa faveur si on parvient à ne témoigner que l'horreur en l'abordant. Tout récemment encore, il a non-seulement fait grâce de la vie, mais encore élevé à de hautes dignités deux capitaines de son armée, parce que ceux-ci, prévenus à l'avance par quelques âmes charitables, ont pu soutenir son premier aspect sans frémir et sans détourner la tête. — Voilà une étrange bizarrerie. Et quel est ce petit homme au teint olivâtre qui se tient devant le duc dans une posture si humble et si soumise ? — C'est son secrétaire intime, le seigneur Ericcio, un homme habile, qui, comme vous le voyez, pousse la négligence dans ses vêtements jusqu'à la saleté, afin de faire la cour à Visconti dont il regrette vivement de ne pas égaler la laideur ; mais s'il est moins laid de visage, on assure qu'il a l'âme plus noire encore et plus perfide que son maître, qui fait de lui le plus grand cas. — Et ce seigneur qui étale d'un air si satisfait ses habits somptueux auprès des guenilles du duc et de son secrétaire, quel est-il ? — Ah ! Signor, il y a là toute une histoire. — Conte-la-moi, cela

fera passer le temps. — Regardez-moi, Signor, dit Gabrino ; eh bien, il y a vingt ans, le Napolitain Gambuzzi, aujourd'hui l'ami et le conseiller du duc Visconti, courait les rues de Milan dans un équipage à peu près semblable au mien. Mais il avait sur moi cet avantage immense qu'il ne courait pas seul les rues de Milan : il avait une sœur qui allait comme lui chantant et mendiant dans tous les carrefours, et cette sœur était si jolie, que sa beauté éclatait en dépit de ses haillons, et que, partout où elle chantait, les jeunes seigneurs milanais s'arrêtaient pour la voir plutôt que pour l'entendre. Or, il arriva qu'un soir Philippe Visconti, qui parcourait quelquefois la ville incognito, s'arrêta pour entendre la petite Azzoletta. Le duc était jeune alors, dévoré de passion. Azzoletta lui inspira une de ces passions inflexibles qui ne laissent debout dans le cœur de l'homme que le désir ardent, acharné, furieux, le désir qui absorbe dans sa flamme toutes les autres facultés, et ne permet pas même à la raison de glisser une lueur dans l'âme dont il s'empare. Enveloppé, selon son habitude, dans un manteau qui cachait entièrement ses traits, le duc attendit que la belle chanteuse eût lancé sa dernière note, puis quand elle s'éloigna au bras de son frère, il les suivit tous deux à distance et de manière à ne pas éveiller leur attention. Ils demeuraient à l'extrémité de la ville, mais eussent-ils marché pendant douze heures, il les eût toujours suivis. Enfin ils s'arrêtèrent devant une petite cabane en ruine, adossée aux murs de la ville : comme ils allaient y entrer, le duc s'approcha de Gambuzzi, et lui frappant sur l'épaule, les traits toujours soigneusement couverts par les plis de son manteau :

de s'y conformer scrupuleusement en ce qui le concerne.

» Mais le maintien des règlements de santé, de douane et de police, quelque libéral que soit l'esprit dans lequel ils sont conçus, exige des mesures de surveillance; et le long du littoral asiatique de la mer Noire, elles sont doublement nécessaires, vu l'état intérieur des provinces du Caucase.

» Des établissements de quarantaine et de douane existent à Anapa, à Soukhoun-Kalé et à Redout-Kalé. Ces trois points sont donc seuls, pour le moment, ouverts aux bâtiments étrangers. Si, dans la suite, les circonstances permettaient d'établir des autorités douanières et de quarantaine dans d'autres endroits de ladite côte, et d'y admettre des bâtiments étrangers, avis en serait donné au commerce. En attendant, l'approche des ports, baies et havres du littoral asiatique, à l'exception d'Anapa, de Soukhoun-Kalé et de Redout-Kalé, demeure interdite aux bâtiments étrangers.

Pour constater la régularité de leur destination, les bâtiments étrangers seront tenus de faire viser leurs papiers de bord par des agents consulaires russes.

Le gouvernement impérial n'entend nullement entraver, ni gêner d'une manière quelconque le développement des transactions commerciales licites et régulières. C'est dans l'intérêt de l'état sanitaire de ses côtes, plus encore que dans celui du fisc, dans l'ordre public, qui profite aux transactions commerciales de l'étranger, comme à celles des nationaux eux-mêmes, que le gouvernement impérial veillera, ainsi qu'il en a le droit, au maintien des restrictions énoncées ci-dessus. Toute tentative des navigateurs de se mettre en communication avec la côte, hors d'Anapa, de Soukhoun-Kalé et de Redout-Kalé, provoquera donc de la part des autorités russes des mesures de répression établies contre la contrebande et les contraventions aux règlements sanitaires. Ceux qui s'y exposeraient n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences de leur conduite. »

FAITS DIVERS.

L'Empereur a décidé que les militaires libérables en 1857, qui sont encore sous les drapeaux, seront immédiatement renvoyés, par anticipation, dans leurs foyers, pour être inscrits sur les contrôles de la réserve.

Dans les corps ou portions de corps qui ont reçu l'ordre de changer de garnison, le renvoi des libérables devra précéder le départ de ces corps.

Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats d'élite ainsi renvoyés par anticipation, seront remplacés dans leurs corps.

M. le ministre de la guerre, par une circulaire du 23 octobre, vient de porter ces dispositions à la connaissance de toutes les autorités militaires et civiles.

— Les plus hautes marées de 1858 arriveront les 15 mars, 13 avril, 9 août, 7 septembre et 22 octobre.

— Laisse entrer ta sœur, et écoute-moi lui dit-il.

Gambuzzi fit un signe à Azzoletta et celle-ci disparut après avoir fixé un instant ses grands yeux noirs sur l'homme au manteau.

— Que me voulez-vous, Signor? demanda alors le chanteur au duc. — Te demander si tu n'éprouves pas le désir, toi et ta sœur, d'être au-dessus de ta position misérable où vous végétez tous les deux. — Signor, répondit Gambuzzi, j'ai le bonheur d'avoir assez d'intelligence pour comprendre les choses à demi-mot. Je devine sans peine le motif de l'intérêt dont Votre Seigneurie veut bien nous honorer, mais les mêmes propositions n'ont déjà été faites, et je les ai toujours repoussées comme je repousse la vôtre, Signor; et cela par deux raisons que vous comprendrez: la vertu de ma sœur et mon propre intérêt. — Ce sont là, en effet, de grands obstacles; mais, peut-être, ne sont-ils pas insurmontables, c'est ce que nous verrons en les examinant. Voyons d'abord ton intérêt... quant à la vertu de ta sœur... nous en parlerons ensuite. — Ce qui nous vaut force florins et rend ma position très-supportable, sinon brillante, c'est la beauté de ma sœur: or, m'en séparer, c'est me réduire moi-même à la misère où à la nécessité de travailler, ce qui est tout un, puisque le travail m'inspire un dégoût que je n'ai jamais pu vaincre. — Voilà qui est parler, et je comprends à merveille ton attachement pour ta sœur. Mais si l'on te donnait au lieu de cette mesure un palais, un pourpoint de velours au lieu de ces vêtements en guenilles, et un emploi lucratif au lieu de quelques misérables scudi que tu ramasses dans la fange des ruisseaux? — Oh! alors, s'écria Gambuzzi, dont les traits s'é-

— M. Barral, rédacteur en chef du *Journal d'Agriculture pratique*, termine ainsi la revue météorologique de la France pour le mois de septembre 1857: — En résumé, rien n'est venu contrarier pendant le mois d'octobre les heureux résultats annoncés dans le bulletin précédent. Les pluies abondantes de septembre ont bien préparé la terre pour les labours et les semences d'automne qui se font dans de très-bonnes conditions. — La pomme de terre, intacte sur nombre de points, présente néanmoins dans beaucoup de localités un état de maladie grave et persistant auquel le drainage devra remédier en grande partie, selon le témoignage de nos correspondants. Toutes les autres récoltes sont extrêmement satisfaisantes; les betteraves sont très-abondantes; le tabac a prospéré et les fruits de toutes sortes sont d'une qualité supérieure. Les châtaignes et les noix ont atteint un rendement tout à fait inusité. — Les vendanges ont presque partout devancé leur époque ordinaire de dix ou douze jours, le vin est généralement bon, et la quantité a notablement dépassé les prévisions; les prix commencent à baisser pour les qualités communes des années précédentes.

— Nous apprenons, que l'Empereur a daigné commuer en une détention perpétuelle la peine de mort prononcée contre le capitaine Doineau.

— L'article du règlement des chemins de fer qui défend d'introduire des chiens dans les compartiments destinés aux voyageurs est une cause de grande douleur pour les âmes sensibles.

Aussi, pour éluder ce règlement, que de ruses inventées, que de ressources trouvées dans l'imagination des protecteurs de la race canine! La crinoline, avec son ampleur, est venue souvent en aide aux femmes qui ont voulu conserver leurs chiens pour compagnons de route; malheureusement cet expédient a ses dangers.

Il y a quelques jours, dit le *Salut public* de Lyon, une jeune dame se présente à la gare de Perrache, prend un billet et pénètre dans la salle d'attente; sa crinoline exécute des mouvements étranges, puis tout-à-coup on entend des jappements, qui sont bientôt suivis de cris poussés par la voyageuse; on devine ce qui était arrivé.

« Pour ne pas se séparer de son griffon, la dame en question avait eu l'ingénieuse idée de l'attacher sous sa crinoline. Le griffon, lassé sans doute de sa position, après quelques cris d'angoisse, avait appliqué sa mâchoire sur ce qu'il trouvait à la portée de ses dents. Trahie dans sa ruse; la voyageuse fut obligée de confier son compagnon dans le wagon destiné aux chiens.

» Les témoins de cette scène burlesque ne purent, par un sentiment de décence facile à comprendre, offrir de poser un appareil sur la plaie, fort grave, à ce qu'il paraît; car, pendant tout le voyage, la dame dut se tenir debout, dans l'impossibilité où elle se trouvait de s'asseoir sur les souvenirs cuisants que lui avait laissés un griffon trop aimé. »

— Il y aura quatre éclipses en 1858, dont deux de soleil. La première qui sera partielle et visible à Paris

aura lieu le 15 mars; la seconde le 7 septembre invisible à Paris.

Deux de lune. La première partielle et visible à Paris le 27 février. La seconde invisible à Paris le 24 août.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Vallon a adressé la circulaire suivante à MM. les sous-préfets, maires, fonctionnaires, etc., du département :

Messieurs,

L'Empereur vient de m'appeler à la Préfecture du Nord, et tout en appréciant, comme je le dois, ce haut témoignage de la bienveillance de Sa Majesté, j'éprouve une peine que vous comprendrez au moment de m'éloigner du département de Maine-et-Loire.

L'esprit excellent du pays, ses conditions rares de charme et de prospérité, le concours loyal, dévoué, plein de sympathie qui m'a été donné par vous, ce que nous avons accompli ensemble pendant une période de près de huit années, tant d'affectueuses relations, tant d'obligeants regrets sont de nature assurément, à expliquer l'impression profonde que j'exprime, et que vous me savez homme à ressentir.

La précipitation obligée de mon départ ajoute encore à mon émotion.

Veillez me conserver quelques souvenirs, Messieurs, et compter sur la durée inaltérable du mien, comme sur l'assurance de mes sentiments de considération la plus distinguée et d'attachement le plus dévoué.

Le Préfet, VALLON.

Chemin de fer d'Orléans et prolongements.

ARRÊTÉ

CONCERNANT LES NOUVEAUX TARIFS GÉNÉRAUX DES TRANSPORTS A GRANDE ET A PETITE VITESSE.

Angers, le 22 septembre 1857.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Vu la lettre de S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 15 septembre dernier, au sujet des nouveaux Tarifs généraux applicables aux transports à grande et à petite vitesse sur le chemin de fer d'Orléans et prolongements,

Arrêtons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée, à titre provisoire et sous réserve de la décision à intervenir, à appliquer immédiatement, sauf la modification contenue dans l'art. 2 ci-dessous, les Tarifs généraux qu'elle vient de publier et de soumettre à l'homologation administrative pour les transports à grande et à petite vitesse sur l'ensemble de son réseau.

Art. 2. La disposition suivante inscrite dans l'avant-dernier alinéa des conditions d'application des Tarifs de la petite vitesse :

La durée du trajet est fixée à 24 heures par 100 kilom. indivisibles. »

panouirent à cette brillante perspective... — Alors reprit l'homme au manteau d'une voix légèrement ironique, il ne resterait plus qu'un obstacle, la vertu de ta sœur. — C'est vrai, répondit Gambuzzi avec insouciance; mais qui peut se flatter de connaître le cœur des femmes, et qui sait si cet obstacle est aussi sérieux que je l'ai cru d'abord? Mais pour en revenir à votre serviteur, comment aurai-je la preuve que Votre Seigneurie a bien le pouvoir et l'intention de tenir de si brillantes promesses? — Présente-toi demain au point du jour à la porte du palais ducal, demande à parler au signor Ericcio, et tu sauras si tu peux t'en rapporter aux promesses de l'homme qui te parle en ce moment. Adieu, à demain. — Je n'ai pas besoin de vous dire reprit le conteur après avoir coupé son récit pour ménager l'effet, je n'ai pas besoin de vous dire que Gambuzzi fut exact au rendez-vous. Ce qui s'y passa, je l'ignore: quels arguments il employa pour vaincre la vertu de sa sœur, je ne le sais pas davantage, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que Gambuzzi et la petite Azzoletta cessèrent tout-à-coup de paraître dans les rues de Milan, au grand regret des jeunes seigneurs de la cour; ce qu'il y a de positif, c'est que trois jours après et comme ceux-ci se perdaient en conjectures sur cette disparition, ils demeurèrent étrangement surpris en voyant entrer dans la grande salle du palais l'illustre Gambuzzi, dont le nom avait fait placé à celui de marquis Perdamonte, et la belle Azzoletta, parée du titre de Bambilla, comtesse d'Angione. — Et où est-elle, cette belle courtisane, ou plutôt cette noble comtesse d'Angione? Ne me la montreras-tu pas? — Je ne demanderais pas mieux, Signor, mais voilà déjà long-

temps que dans un voyage aux environs de Naples, la pauvre Azzoletta, prise d'une fièvre maligne, a succombé dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Le duc, qui, dit-on, ne pleure jamais, en a versé des larmes. C'est une rosée bien rare, à ce qui paraît, et la chose fut considérée comme un miracle. — Diavolo! tu en sais long sur les intrigues de la cour. — Oh! riposta Gabrino, ce sont là des événements que tout le monde connaît plus ou moins, mais je sais des secrets d'une bien autre importance, des secrets dont la révélation réduirait à néant les plus hautes destinées. — Gabrino, dit un homme du peuple au soldat, veille sur ta langue; il y a aujourd'hui sur la place plus d'une oreille au service du duc; restes-en là, si tu veux m'en croire. — Tu as raison, répondit Gabrino; mais après tout, quand je dirais que la signora Bianca, fille du noble duc, notre redouté maître, ressemble traits pour traits à la chanteuse Azzoletta, quel mal y aurait-il? Et qu'est-ce que cela prouve? Ne voit-on pas tous les jours des enfants qui n'ont aucun trait de ressemblance avec leur mère? Est-ce la faute de la signora Bianca s'il n'existe aucun rapport entre elle et la duchesse Béatrix? Est-ce une raison pour admettre les bruits absurdes qui ont couru à ce sujet? Mais à propos de la signora Bianca, comment se fait-il donc, Signor, qu'un cavalier jeune, élégant, et bien tourné comme vous, n'ai pas d'abord fixé son attention sur elle? Voyez donc quelle grâce et quelle noblesse naturelle! à la voir si jeune et si fraîche, avec ses blancs vêtements parmi ces hommes flétris par l'âge ou par le vice, ne dirait-on pas une colombe égarée dans une bande de vautours? (La suite au prochain numéro.)

Est, dès à présent, modifié, ainsi qu'il suit :
 « Les animaux, denrées, marchandises et objets
 » quelconques à petite vitesse seront expédiés, trans-
 » portés et livrés dans les délais fixés par les arrêtés
 » ministériels des 1^{er} septembre 1856 et 15 février
 » 1857. »

Art. 3. Le présent arrêté sera notifié à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Il sera imprimé et affiché. — Les fonctionnaires et agents spécialement préposés à la surveillance du chemin de fer d'Orléans et prolongements sont chargés d'en assurer l'exécution.

Pour le Préfet, en congé :

Le secrétaire-général, délégué, BERGER.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 28 octobre.

Des bruits d'une nature fort alarmante pour l'Angleterre, ont couru aujourd'hui, à propos des

affaires de l'Inde. Des avis que nous avons lieu de croire fondés annoncent notamment que l'insurrection du royaume d'Oude est tellement générale que cent cinquante mille hommes s'y trouvent sous les armes.

Divers journaux étrangers ont parlé de l'envoi d'une note du gouvernement français au gouvernement de Londres, concernant la rentrée aux affaires de Reschid-Pacha. Cette nouvelle est controvée. Aucune note de ce genre n'a été ni rédigée ni transmise. — Havas.

Londres, 27 octobre. — Une dépêche officielle confirme les nouvelles précédentes; elle ajoute que le Roi de Delhi et ses fils, déguisés en femmes, ont pu s'échapper. Ils se sont dirigés vers le Nord.

C'est dans l'attaque d'un magasin à poudre, qui a eu lieu le 16 septembre, que les Anglais ont eu 50 officiers et 600 hommes tués ou blessés.

Londres, 28 octobre. — Une correspondance pu-

blée par le *Times* prétend que beaucoup d'habitants de Delhi ont demandé et obtenu grâce, mais que les supplications des cipayes ont été repoussées par les Anglais.

Le quartier-général de l'armée britannique, dont les forces s'élevaient à 10,000 hommes, avait été transféré dans Delhi. — Havas.

Londres, 28 octobre. — New-York, 15 octobre. — Tout semble mieux aller depuis la suspension générale des banques.

Les changes ont monté de 5 pour cent. — Havas.

BOURSE DU 27 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 66 90

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 90 75.

BOURSE DU 28 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 66 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 90 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE

MOBILIÈRE,

Par autorité de justice.

Le dimanche 1^{er} novembre 1857, à midi, et jours suivants, au domicile du sieur Urbain FRAIMBAULT-ROUSSEAU, négociant, à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, il sera, par le ministère de M^e MAUBERT, huissier à Saumur, et en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, en date du 26 octobre 1857, enregistrée le même jour, procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et objets dont le détail suit :

Batterie de cuisine, vaisselle, linges de toutes espèces, meubles meublants, lits, fusils, glaces, bois de chauffage et de charpente, outils, charnues, barriques vides, chanvre, ferrailles, une carriole à deux banquettes, harnais, chaume, foin, paille, vins vieux, rouge et blanc en bouteilles, sacs en toile, bouteilles vides en grande quantité et autres bons objets.

On paiera comptant. (589)

A VENDRE

Pour 2,000 francs, 42 ares de terre labourable, affiés de rangées de vigne, situés commune de Saint-Lambert, canton du Chapeau, au lieu appelé l'Ouche-de-la-Claie.

S'adresser à M. DAVEAU, miroitier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. (560)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Par suite de licitation entre majeurs,

Le dimanche 29 novembre 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DES

BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant à MM. Gustave et Romain VIGER :

1^o Ville de Saumur.

Une maison, rue Royale, n^o 21 ;
 Une maison, rue Royale, n^o 23 ;
 Une maison, magasin, cour et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 2 ;
 Une maison et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 3 ;

Un jardin, rue de l'Abreuvoir.

(Ces immeubles seront réunis ou divisés au gré des acquéreurs).

2^o Commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

Trente-huit ares 50 centiares de vigne, au canton de la Barre.

3^o Commune des Rosiers.

Trois hectares 30 ares de terre labourable et pré, dans la pièce de la Ligne.

(Cet immeuble pourra être divisé au gré des acquéreurs).

S'adresser audit M^e LE BLAYE, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (590)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau.

S'adresser à M. Ménoré. (543)

VINAIGRE MÉDICINAL aromatique pour la toilette et les bains. Propriété d'Andrieux-Barrie et Langlane, successeurs de Mignot, parfumeur, rue Vivienne, 19, Paris.

Dépôt chez M. AVRILLON, parfumeur à Saumur, et chez tous les principaux coiffeurs de la France et de l'étranger. (495)

MAISON

Située rue Beaurepaire, Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A CÉDER

Pour cause de santé,

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un chef-lieu d'arrondissement du département.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie petite MAISON, avec jardin, garni d'arbres fruitiers, située près le bureau d'octroi de Notre-Dame.

S'adresser à M. SIMON, cordonnier, place de la Bilange. (566)

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

VIN ANTI-GOUTTEUX & ANTI-RHUM

ADMISS. A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1855

(DE COLCHIQUE DU CODEX)

DE A. DANDURAN MÉDECIN PH^e

SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME. DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.

PRIX DU FLACON 10 F^{cs}

DU MÊME AUTEUR

EMPLÂTRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPRE

CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE, LA COQUELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO, LE TORTICOLIS ETC.

PRIX DU ROULEAU 4 F^{cs}

Dépôt à Saumur chez M. Perdriau, ph.; à Angers chez M. Ménière, ph.; à Cholet chez M. Enon, ph. (579)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Le plus utile pour tous, le plus curieux, le plus amusant et le moins cher de tous les journaux

Deux numéros par semaine le jeudi et le dimanche.

BUREAUX
 rue Coq-Héron, 3,
 à Paris.

L'AUDIENCE,

BULLETIN DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX.

PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE : LE JEUDI ET LE DIMANCHE,

S'adressant non-seulement aux hommes de loi, mais encore à tous ceux qui ont des intérêts à administrer, à régler, à défendre (propriétaires, locataires, fermiers, actionnaires, porteurs de valeurs industrielles, — financiers, manufacturiers, négociants, commerçants, industriels, — acheteurs, vendeurs, etc.), publie, à partir du 1^{er} août 1857,

L'HISTOIRE COMPLÈTE ET VÉRIDIQUE DE VIDOCQ, ANCIEN CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ, ÉCRITE D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET POUR LA PLUPART ÉMANÉS DE LUI,

PAR B. MAURICE,

Auteur de *Cartouche*, des *Souvenirs révolutionnaires*, de l'*Histoire des prisons de la Seine*, et l'un des chroniqueurs les plus populaires du PALAIS-DE-JUSTICE. Les abonnements commencent le 1^{er} de chaque mois. — En s'abonnant de suite, on sera certain de recevoir le commencement de l'histoire de VIDOCQ.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
 En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,